

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION
DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) TENUE
LE MERCREDI 26 FÉVRIER 2014 À L'HÔTEL SHERATON LAVAL**



1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le secrétaire général Serge Cadieux ouvre la réunion du Conseil général à 9 h 20, les membres présents formant quorum.

2. ASSERMENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL

Serge Cadieux procède à l'assermentation de tous les membres présents nommés pour représenter leur syndicat ou leur conseil régional au Conseil général pour le mandat 2013-2016.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est adopté (André Fleury – Serge Morin).

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 24 NOVEMBRE 2013

Le procès-verbal de la réunion du Conseil général du 24 novembre 2013 est approuvé (André Grandchamps – Chantal Dumoulin).

5. RAPPORT DES DIRIGEANTS

Le secrétaire général présente aux membres le rapport des dirigeants qui traite des sujets suivants :

- **L'automne 2013**
- **Un Québec maître chez lui**
- **Des réactions de la FTQ**
- **Le rôle stratégique des syndicats**
- **L'assurance-emploi : une bataille qui se poursuit**
- **Les jeunes en marche**
- **Des ouvriers spécialisés mécontents**
- **Postes Canada**
- **Les Forums sur les régimes de retraite**
- **Des régions durement touchées**
- **Le 8 mars 2014 : "Des clés à la portée de toutes"**
- **Autres activités des dirigeants de la FTQ**

Le président Daniel Boyer mentionne qu'au Congrès de la FTQ, la nouvelle équipe des dirigeants s'est présentée avec un programme dont les trois objectifs étaient l'intégrité, la fierté et l'action politique. Et ce n'est pas un hasard si ces thèmes rejoignent largement les valeurs de la campagne « Membre à membre » amorcée par la FTQ, ses syndicats affiliés ainsi que le CTC au Canada.

Daniel Boyer insiste sur l'importance de cette campagne puisqu'elle est au cœur de notre action politique. En gardant en tête qu'il faut combattre ce vent de droite qui souffle et en attendant le déclenchement des élections au fédéral en 2015, il est important que chacun d'entre nous rejoigne chacun des membres afin de leur expliquer ce que sont nos valeurs et nos revendications. Le président précise qu'il faut ouvrir un dialogue, bien se faire comprendre et surtout bien comprendre ce que les membres veulent que nous défendions en leur nom. Cette campagne

doit en être une d'urgence et il est impératif de la faire rapidement d'ici l'automne 2015. Le Bureau de direction a demandé que la FTQ exerce une plus grande coordination de cette campagne et cette commande a été bien entendue; elle prendra effet dans les prochains jours pour se poursuivre dans les semaines et les mois à venir.

La FTQ s'est approprié la campagne « membre à membre » du CTC par un cours de perfectionnement aux formateurs donné par le service de l'éducation de la FTQ à Montréal et à Québec au mois d'octobre. Le congrès de la FTQ, autre moment charnière du mois de novembre, faisait culminer la démarche auprès des affiliés. Que ce soit dans les commissions ou lors de la synthèse de la plénière, on pouvait noter une même constance; les membres voulaient parler de l'image du syndicalisme, partager leurs revendications et échanger sur comment contrer la droite montante et le gouvernement conservateur.

Un Conseil consultatif a été convoqué pour le 24 avril et servira à faire le point, entre autres, sur la campagne. Le Congrès du CTC au début du mois de mai sera un autre moment pour créer d'autres alliances tout comme le rendez-vous du Forum social des peuples au mois d'août. D'autres outils comme un site web sera créé pour la campagne et contiendra des suppléments d'information visuels animés et des argumentaires.

Le président conclut qu'à l'automne, il y aura une tournée des dirigeants dans toutes les régions du Québec pour mener les débats sur l'importance d'être près des membres, toujours dans le but de mener la lutte à la droite pour aboutir sur les États généraux au printemps 2015 sur le syndicalisme. Ces événements bien orchestrés permettront sans doute de renverser la vapeur des conservateurs et redonner les lettres de noblesse au mouvement syndical.

Exceptionnellement, Daniel Boyer donne la parole à Éric Boulanger et à Marc Tessier, présidents des sections locales 6658 et 9232 du Syndicat des Métallos chez Ciment Lafarge à Saint-Constant et chez Ciment-Québec à Saint-Basile-de-Portneuf. Ils viennent expliquer la raison pour laquelle leur syndicat est contre la décision du gouvernement Marois de subventionner la nouvelle cimenterie à Port-Daniel.

Le président souligne la présence d'Henri Massé, président honoraire de la FTQ. Il y a des discussions et des commentaires sur le rapport des dirigeants et il est adopté tel que présenté (Éric Gravelle – Bernard Girard).

6. FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

• Le rapport du comité de gouvernance

Daniel Boyer explique dans quel contexte se sont déroulés les travaux du comité de gouvernance du Fonds de solidarité FTQ amorcés en novembre 2013 ainsi que la conférence de presse du 6 février dernier. Les témoignages et les écoutes électroniques à la Commission Charbonneau ont causé des dommages à l'image de la FTQ et du Fonds et il est devenu impératif d'agir sur les éléments de gouvernance.

Les dirigeants de la FTQ ont sondé quelques ministres sur de nouvelles modalités de gouvernance du Fonds. Ainsi, il y a eu des discussions auprès des ministres Agnès Maltais, Stéphane Bédard, Nicolas Marceau et finalement Pauline Marois. Après avoir été informé d'un projet de loi du gouvernement (visant à modifier la Loi constitutive du Fonds où la FTQ aurait perdu la majorité de ses sièges au CA), les interventions se sont multipliées de façon à permettre à la FTQ de mettre de l'avant rapidement sa proposition résultant des travaux du comité de gouvernance.

Cette proposition a donc été accueillie favorablement par les experts du milieu financier et ceux de la gouvernance en éthique ainsi que par les médias. Bien entendu, cette proposition demanderait un amendement législatif et le ministère des Finances est bien au fait de la situation. La composition au sein du conseil d'administration se verrait ainsi :

Le CA serait formé de 7 FTQ (nommés par le Conseil général), 7 indépendants et 4 membres élus par l'assemblée des actionnaires. Associé à cette proposition, le comité recommande que la présidence du conseil d'administration du Fonds ne soit plus assumée par le président de la FTQ. De plus, trois nouveaux comités seront formés : gouvernance et éthique, ressources humaines et gestion des risques.

Dans toute cette mouvance, le président insiste sur le fait qu'il est primordial, pour les membres du CA du Fonds et du Bureau de la FTQ de consolider le réseau des RL (responsables locaux) puisqu'il constitue le lien militant avec les syndicats locaux et le Fonds.

• **Nomination et élection d'un membre au conseil d'administration**

Pour relancer la nouvelle gouvernance Yvon Bolduc quittera le Fonds à la fin du mois de mars; le Fonds est actuellement dans un processus de sélection pour trouver un nouveau président-directeur général. Maintenant, comme le président du CA ne viendra plus de la FTQ, on propose d'élire le membre indépendant, Robert Parizeau, comme 10^e membre de la FTQ pour siéger le plus rapidement possible au CA avant d'accéder par la suite comme président du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ au mois de mai prochain. Cette proposition est adoptée (Daniel Boyer – Yvon Dubois).

7. LE 30^e CONGRÈS DE LA FTQ :

7.1 RÉOLUTIONS DU CONGRÈS RÉFÉRÉES PAR LE BUREAU

Daniel Boyer présente la recommandation du Bureau pour chacune des résolutions suivantes du Congrès de la FTQ.

RÉSOLUTION N° 5

RECONNAISSANCE DE LA FSRQ COMME AFFILIÉ DE LA FTQ

ATTENDU QUE les retraités ont cotisé toute la vie au mouvement syndical;

ATTENDU QUE le nombre des travailleurs à la retraite ne cesse d'augmenter dans toutes les régions du Québec;

ATTENDU l'expérience de vie ainsi que l'implication syndicale passée de ces travailleuses et travailleurs à la retraite;

ATTENDU QUE la retraite est une continuité de nos vies de travailleurs;

ATTENDU QUE la perte de nos emplois de qualité occasionnée par les fermetures d'usines crée de nombreux jeunes retraités;

ATTENDU la légitimité pour les associations de syndicalistes à la retraite d'être syndicalement représentées aux conseils généraux et régionaux;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les statuts de la FTQ soient modifiés pour reconnaître la Fédération des syndicalistes à la retraite du Québec (FSRQ) comme un affilié;

QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU QUE la Fédération des syndicalistes à la retraite du Québec (FSRQ) ait droit, à titre d'affilié de la FTQ, à une délégation de deux délégués au Congrès de la FTQ, ainsi qu'au Conseil général. Toutefois, les délégués de la Fédération des syndicalistes à la retraite du Québec, ne seront pas éligibles au Bureau de direction de la FTQ.

Le comité des statuts recommande le renvoi de la résolution au Bureau de direction de la FTQ pour étude et présentation d'une proposition au prochain congrès.

Le Bureau accepte cette recommandation du comité des statuts.

La recommandation est adoptée par le Conseil général (Éric Gravelle – Danielle Casara).

RÉSOLUTION N° 6

FONDS DÉDIÉ À LA MOBILISATION

ATTENDU QUE la mobilisation demeure primordiale pour l'avancement de nos luttes syndicales;

ATTENDU QUE la multiplication des outils de mobilisation demande qu'on y investisse afin de s'assurer de les utiliser avec succès;

ATTENDU QUE les mobilisations nationales entraînent des coûts importants et souvent inattendus;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la FTQ mette sur pied, avant son prochain congrès, un fonds dédié à la mobilisation nationale;

QU'IL SOIT ENFIN RÉSOLU QUE la FTQ mette sur pied un comité dont le mandat sera de définir les modalités de ce fonds.

Le Bureau en recommande le rejet.

La recommandation de rejet est adoptée par le Conseil général (Yves Mercure – Gérald Tremblay).

RÉSOLUTION N° 11

FORMATION SUR LE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

IL EST PROPOSÉ QUE la FTQ mette sur pied une formation plus complète, plus spécialisée et évolutive sur le harcèlement psychologique.

PARCE QUE le harcèlement psychologique est reconnu par la Loi des normes du travail et qu'il y a de plus en plus de cas dans nos milieux de travail;

PARCE QUE les employeurs se donnent de plus en plus d'outils pour se libérer ou bafouer cette loi;

PARCE QUE les représentants syndicaux sont de plus en plus sollicités par leurs membres, victimes de harcèlement psychologique au travail;

PARCE QUE la formation sur le harcèlement psychologique de la FTQ ne va pas assez loin pour la défense de nos membres dans les cas de harcèlement psychologique.

Le Bureau en recommande le rejet.

La recommandation de rejet est adoptée par le Conseil général (Alain Duguay – Donald Roy).

RÉSOLUTION N° 39

FINANCEMENT DES ÉCOLES PRIVÉES

ATTENDU QUE lors de son congrès de 2010 la FTQ a adopté une résolution dans laquelle elle exigeait du gouvernement du Québec qu'il abandonne graduellement les subventions aux écoles privées et qu'il injecte ces sommes dans le régime public;

ATTENDU QUE la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) mène actuellement une campagne réclamant la fin du financement gouvernemental des écoles privées;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la FTQ appuie la campagne de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) et invite ses affiliés à faire de même.

Le Bureau recommande cette proposition au résolu.

...« de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) en invitant les membres des syndicats affiliés à appuyer cette campagne en signant la pétition sur le site de la FAE au www.lafae.qc.ca/pomme ».

La résolution amendée est adoptée par le Conseil général (Danielle Casara – Alexandre Leduc).

RÉSOLUTION N° 42

SOUS-TRAITANCE DES SERVICES PUBLICS

IL EST PROPOSÉ QUE la FTQ produise une étude sur les coûts réels de la sous-traitance dans des secteurs où celle-ci aura été ciblée comme étant particulièrement dommageable pour l'emploi et la pérennité des services publics;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ QUE la FTQ rende ses résultats publics, s'ils sont concluants, et tente de s'associer à d'autres syndicats pour mener une campagne ciblée sur toute la question de la sous-traitance dans les services publics.

PARCE QUE la sous-traitance est souvent injustifiée sur le plan économique, et qu'il est important d'appuyer ces dires par des faits;

PARCE QUE la Commission Charbonneau apporte un éclairage sur les pratiques frauduleuses de plusieurs entreprises qui agissent à titre de sous-traitants et qu'il serait sans doute opportun de profiter de cette fenêtre;

PARCE QUE la sous-traitance mène à une perte d'expertise qui, elle, mène parfois à l'explosion des coûts;

PARCE QUE la sous-traitance est généralement accompagnée d'une diminution des conditions de travail et qu'elle tire les salaires vers le bas.

Le Bureau recommande cette proposition au premier résolu.

« IL EST PROPOSÉ QUE la FTQ *entreprenne des démarches auprès de l'IREC ou du Protocole UQAM-CSN-CSQ-FTQ pour produire une étude sur les coûts... »*

La résolution amendée est adoptée par le Conseil général (Huguette Breton – Johanne Plourde).

RÉSOLUTION N° 47

LUTTE CONTRE LE TRAVAIL PRÉCAIRE

ATTENDU QUE les effets de la mondialisation ne sont pas que des problèmes extérieurs au Canada, et que pendant que le mouvement ouvrier supporte d'importants projets de solidarité internationale, nous n'avons toujours pas trouvé les façons de combattre les effets de cette mondialisation au Canada;

ATTENDU QUE la croissance du travail précaire crée des conditions inhumaines pour les travailleurs et travailleuses, autant pour les citoyens canadiens que pour les travailleurs et travailleuses qui migrent au Canada pour travailler temporairement, et ainsi menace les gains historiques obtenus difficilement par le mouvement ouvrier;

ATTENDU QUE la lutte contre la dégradation des conditions de travail requiert les aptitudes et les capacités des groupes communautaires qui sont près des travailleurs et travailleuses à statut précaire ainsi que du savoir et des ressources des syndicats;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la FTQ combatte la montée du travail précaire au Québec en supportant le travail du Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (CTI) en :

- **établissant un comité conjoint FTQ-CTI qui développera un projet qui aura pour but de supporter les efforts de recrutement et de défense du CTI dans un secteur approprié, et allouer des fonds suffisants sur une base annuelle pour financer le projet du comité conjoint.**

Le Bureau en recommande le rejet.

La recommandation de rejet est adoptée par le Conseil général (Gérald Tremblay – Carole Neil).

RÉSOLUTION N° 68

LSST ET SANTÉ MENTALE

IL EST PROPOSÉ QUE la FTQ intervienne afin de modifier la Loi sur la santé et sécurité au travail (LSST) en incluant des obligations sur le volet santé mentale dans le contenu des programmes de prévention.

PARCE QUE les délégués sociaux ne sont pas tous reconnus dans leur milieu de travail;

PARCE QUE la santé-sécurité au travail inclut aussi l'intégrité psychologique;

PARCE QUE plusieurs milieux de travail ont aussi des agresseurs psycho-sociaux;

PARCE QU'il existe présentement des besoins énormes en matière de santé mentale;

PARCE QU'il est difficile de parler santé mentale dans plusieurs milieux de travail.

Le Bureau en recommande l'adoption.

La recommandation est adoptée par le Conseil général (Michel Routhier – André Fleury).

RÉSOLUTION N° 76

CSST – RÉGIME D'INDEMNISATION (LATMP)

IL EST PROPOSÉ QUE la FTQ exige du gouvernement qu'en toute matière médicale, la CSST soit liée par l'opinion du médecin traitant;

IL EST PROPOSÉ QUE la FTQ exige du gouvernement le retrait du droit de contestation des employeurs en matières médicales;

IL EST PROPOSÉ QUE la FTQ exige du gouvernement l'abolition du Bureau d'évaluation médicale (BÉM);

IL EST DE PLUS PROPOSÉ QUE la FTQ exige du gouvernement l'abolition des Comités des maladies professionnelles pulmonaires (CMPP) de même que du Comité spécial des présidents des maladies professionnelles pulmonaires (CSMPP).

PARCE QUE les médecins traitants des travailleurs sont reconnus comme ayant droit de pratiquer légalement la médecine au Québec;

PARCE QU'il est du ressort du Collège des médecins de superviser et d'évaluer le travail de ses membres ainsi que de recevoir les plaintes pour fautes médicales;

PARCE QUE le but premier du médecin traitant est l'amélioration de l'état de santé et la guérison de ses patients;

PARCE QUE les employeurs ont mis en place une culture de contestation en lieu et place de la prévention.

Cette résolution sera traitée à un prochain Conseil général afin de permettre au Bureau de consulter le comité de la santé et de la sécurité du travail de la FTQ.

7.2 SUIVI DES RÉSOLUTIONS

Daniel Boyer dépose le document qui contient l'ensemble des résolutions adoptées par le dernier Congrès de la FTQ en novembre 2013.

8. COMITÉ DES SYNDICS

Le président indique que comme prévu dans les Statuts de la FTQ, il est nécessaire de procéder à l'élection des membres du comité des syndicats au Conseil général qui suit le Congrès de la FTQ. Les mises en nomination sont ouvertes. Denis Trottier propose la candidature de Donald Noël du Syndicat des Métallos. Danielle Casara propose la candidature d'André Grandchamps du Conseil régional Montréal métropolitain et Simon Berlin propose la candidature de Johanne Jobin du SEPB-434 de qui il a une procuration qu'il remet au secrétaire général. Les confrères Trottier, Grandchamps et la consœur Jobin acceptent et ils sont élus membres du comité des syndicats.

9. MISE À JOUR POLITIQUE

Daniel Boyer mentionne que selon ses statuts, la FTQ doit tenir un Conseil général lors d'une élection provinciale ou fédérale afin de prendre position ou non face à un parti politique. La FTQ présente aujourd'hui sa position électorale en vue des prochaines élections au Québec. Les priorités sont sensiblement les

mêmes que celles de 2012 à l'élection du 13 septembre. La plateforme de 2014 regroupe les revendications de la FTQ en cinq grands thèmes :

- **Le développement social**
- **Le développement économique**
- **L'amélioration des conditions de travail**
- **Le développement culturel et l'identité nationale**
- **Les moyens de l'action gouvernementale**

Le secrétaire général fait la lecture des résolutions :

IL EST RÉSOLU d'inviter les militants et les militantes des syndicats affiliés à la FTQ à s'approprier la plateforme électorale et à questionner les partis politiques dans les lieux où ils militent ou dans des assemblées publiques;

IL EST RÉSOLU d'inviter les militants et les militantes des syndicats affiliés à la FTQ à s'impliquer dans la campagne électorale lors de la prochaine élection, et à questionner les candidats et candidates de leur circonscription électorale afin qu'ils se prononcent en faveur de ces revendications;

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'inviter les membres des syndicats affiliés à la FTQ à exercer leur droit de vote lors de l'élection du printemps 2014 et à faire le choix du candidat ou de la candidate dont le parti est le plus apte à satisfaire la plateforme de la FTQ.

Daniel Boyer précise qu'il n'y a pas d'appui à aucun parti politique à moins d'avis contraire. On interpellera les candidats en fonction des revendications qui sont dans la plateforme.

Il y a des discussions et des commentaires à la plateforme, des demandes d'ajouts et des demandes de reformulation de certains points. La plateforme électorale est adoptée telle qu'amendée (Luc Charpentier – Joseph Gargiso).

10. CONFLITS EN COURS ET RÉGLÉS

La liste des conflits en cours au 13 février 2014 présente trois conflits en cours et quatre réglés.

Deloupe

► Réal Valiquette, coordonnateur de la région de Québec pour le Syndicat des Métallos, indique que les 40 travailleurs et travailleuses de la compagnie Deloupe inc. de la section locale 9599, qui étaient en grève depuis une semaine sont retournés au travail. Cette grève touchait les salaires, la contribution de l'employeur à un REER ainsi qu'une demande pour une retraite progressive. Les trois demandes ont été acceptées et un contrat de cinq ans a été voté à 92 %.

Silicium Bécancour et Silicium Québec

► Joseph Gargiso, directeur adjoint d'Unifor Québec, indique que le conflit chez Silicium est enfin réglé pour les 143 travailleurs de la section locale 184. Il remercie la FTQ et ses dirigeants, les syndicats affiliés et les délégués pour l'incroyable solidarité lors du Congrès de la FTQ. Le règlement est arrivé quelques semaines après. Le confrère Gargiso remercie tout particulièrement Marc Bellemare pour sa disponibilité dans le dossier de l'assurance-emploi.

Renaud Bray

► Chantal Dumoulin, présidente du SEPB-Québec, indique que le conflit qui touchait les 11 succursales de Renaud-Bray est réglé. Elle remercie tous ceux qui ont respecté la ligne de piquetage pendant le conflit, les membres du Bureau de la FTQ qui ont donné leur appui à la cause et particulièrement Daniel Boyer qui est allé manifester à une librairie au mois de novembre dernier.

► Daniel Malette du Syndicat des Métallos informe les membres du Conseil général de la campagne d'envoi de cartes postales aux députés fédéraux afin de dénoncer l'injustice de certains travailleurs, dont des Mexicains, devant le non-respect des droits de la personne par les sociétés minières canadiennes.

11. LISTE DES EFFECTIFS

La liste des effectifs au 15 février 2014 est déposée aux membres du Conseil général.

12. LISTE DES COMITÉS PERMANENTS DE LA FTQ

La liste des comités permanents de la FTQ est déposée aux membres du Conseil général.

13. PROCHAINES ACTIVITÉS DE LA FTQ

Le président énumère les prochaines activités de la FTQ.

14. AUTRES SUJETS

Il n'y a pas d'autre sujet à l'ordre du jour.

15. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL GÉNÉRAL

La prochaine réunion du Conseil général se tiendra le mercredi 28 mai 2014 au Sheraton Laval.

16. CLÔTURE DE LA RÉUNION

La réunion du Conseil général se termine à 12 h (Gérald Tremblay – André Grandchamps).

Le président,

Le secrétaire général,

Daniel Boyer

Serge Cadieux



Liste des présences Conseil général de la FTQ du 26 février 2014

	présence	absence motivée
LE BUREAU		
Berlin, Simon	X	
Boyer, Daniel	X	
Boutin, Gerry	X	
Cadieux, Serge	X	
Chartrand, David	X	
Collet, Anouk	X	
Dumouchel, Denis	X	
Levasseur, Lucie	X	
Martel, Christian		X
Mercier, Louise	X	
Michaud, Louise	X	
Ouellet, Jean-Pierre	X	
Ouellet, Yves	X	
Ouimet, Michel		X
Perron, Marcelle	X	
Picard, Magali		X
Roy, Daniel	X	

Directrices et directeurs représentant les syndicats

TUAC	présence	absence
Filato, Tony		X
Lachaine, Alain		X
Lefebvre, Louise	X	
Maisonneuve, Mario	X	

UDA	présence	absence
Prégent, Sophie		

SITBCTM	présence	absence
Drolet, Pierre		

SEPB	présence	absence
Breton, Loïc		X
Dumoulin, Chantal	X	
Plourde, Johanne	X	

FNCM (charpentiers-menuisiers)	présence	absence
Bouchard, Camilien	X	
Mercure, Yves	X	



Liste des présences Conseil général de la FTQ du 26 février 2014

FIPOE	présence	absence
Castilloux, Gérald		
Guérin, Arnold		

FPOE	présence	absence
Baril, Yves		

SCFP	présence	absence
Béland, Denise	X	
Bélangier, Claude		
Bolduc, Denis		
Bouchard, Benoît	X	
Caron, Alain	X	
Gagné, Guy		
Gloutney, Patrick	X	
Guay, Cristine	X	
Jean, Stephan	X	
Jolin, Michel	X	
Labelle, Richard	X	
Lamy, Mario	X	
Langevin, Patrick		
Lutfy, Marco	X	
Neill, Carole	X	
Morin, Serge	X	
Ouimet, Richard		
Parent, Michel	X	
Perreault, Richard		
Plante, Denis		

AFPC	présence	absence
Bélisle, Charles-Alexandre	X	
Breton, Huguette	X	
Déry, Monique		
Dubuc, Danielle		
Laforest, Louiselle		
Roberge, André	X	

SIPFC (s.l. 2016) (ferblantiers et couvreurs)	présence	absence
Aubut, Dorima		

UOML	présence	absence
Girard, Bernard		

AIMTA	présence	absence
Richer, Michel	X	
Tremblay, Gérald	X	

AMI	présence	absence
Grondin, Rénald		



Liste des présences Conseil général de la FTQ du 26 février 2014

SCOMM	présence	absence
Ginocchi, Eddy		

MÉTALLOS	présence	absence
Boudreault, Richard		
Cauchy, Clairandrée	X	
Croteau, Alain		
Denis, Mario		
Farrell, Guy	X	
Noël, Donald		
Rochon, Lucie	X	
Trottier, Denis	X	
Valiquette, Réal	X	

GUILDE DES MUSICIENS ET MUSICIENNES DU QUÉBEC (GMMQ)	présence	absence
Fortin, Luc		

MONTEURS, MÉCANICIENS, VITRIERS (s.l. 135)	présence	absence
Martin, Guy	X	

ASSOCIATION NATIONALE DES PEINTRES ET MÉTIERS CONNEXES (s.l. 99)	présence	absence
Lanneval, Georges		

SYNDICAT DES POMPIERS ET POMPIÈRES DU QUÉBEC (SPQ)	présence	absence
Pépin, Daniel	X	

SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES (STTP)	présence	absence
Duguay, Alain	X	
Lapointe, Sylvain		

FRATERNITÉ DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU PRÉHOSPITALIER DU QUÉBEC (s.l. 592)	présence	absence
Cowell, Benoît		

REFRIGÉRATION ET PROTECTION INCENDIE	présence	absence
Ortolano, Michel		

STT (télécommunication)	présence	absence
Miller, Isabelle		

SCÈNE, THÉÂTRE, CINÉMA (AIEST)	présence	absence
Charron, Michel	X	

SQEES-298	présence	absence
Belhumeur, Richard		X
Legault, Danielle		
Nelson, Sylvie		
Perreault, Alain		X



Liste des présences Conseil général de la FTQ du 26 février 2014

UES 800	présence	absence
Brisson, Alain	X	
Dao, Thao		
Larcher, Raymond		
St-Marseille, Claude		

FRATERNITÉ NATIONALE DES POSEURS DE SYSTÈMES INTÉRIEURS (FHPSIRS & PS-2366)	présence	absence
Savard, Pierre		X

TEAMSTERS	présence	absence
Brunet, Benoit		
Chartrand, Jean		
Coursol, Alain	X	
Lacroix, Alain		
Myles, Larry		
Poirier, Guy		

TRUELLE	présence	absence
Poirier, Roger	X	

UNIFOR-QUÉBEC	présence	absence
Brisson, Line		X
Caluori, John		X
Cloutier, Daniel	X	
Duplantie, Johanne	X	
Gagné, Renaud		X
Gagnon, Claude		
Gargiso, Joseph	X	
Gascon, Richard		
Guérette, Yves	X	
Handfield, Michel		
L'Heureux, Marie-Andrée	X	
Lambert, Martin		X
Lepage, Denis	X	
Martin, Sylvain	X	

VERRE, MOULEURS, POTERIE (VMP)	présence	absence
Cyr, Bruno		

Directrices et directeurs représentant les conseils régionaux

**Abitibi-Témiscamingue
et Nord-du-Québec**

	présence	absence
Nantel, Ronald		X
Proulx, Carl		
Racicot, André	X	

**Bas Saint-Laurent—Gaspésie
Îles-de-la-Madeleine**

	présence	absence
Méthot, Diane		
Proulx, Yanick		
Thibault, René-Jean		

Du Suroît

	présence	absence
Mallette, Daniel	X	

Estrie

	présence	absence
Arseneault, Harold	X	
Ducharme, Sylvain	X	
Fréchette, Marc		

**Haute-Côte-Nord
Manicouagan**

	présence	absence
Girard, Bernard	X	

**Haut du Lac-Saint-Jean
Chibougamau-Chapais**

	présence	absence
Leblond, Daniel		
Routhier, Michel	X	

Haute-Yamaska

	présence	absence
Dubois, Yvon	X	
Lapalme, Manon	X	

Laurentides-Lanaudière

	présence	absence
Gravelle, Éric	X	
Payette, Martin		X
Poisson, Jonathan		
Richard, Réal	X	
Ringuette, Johanne		X



Liste des présences Conseil général de la FTQ du 26 février 2014

Mauricie

Centre du Québec

	présence	absence
Delisle, Christian		X
Fleury, André		
Gagné, Claude		X
Lambert, Alain		X
St-Cyr, Marc		X
St-Pierre, Steeve		X

Montréal Métropolitain

	présence	absence
Casara, Danielle	X	
Grandchamps, André	X	
Joubert, Marc-Édouard	X	
Leduc, Alexandre	X	
Renaud, Isabelle	X	

Outaouais

	présence	absence
Jobin, Johanne		X
Roy, Donald	X	

Québec

Chaudière-Appalaches

	présence	absence
Boies, Sébastien		
Charpentier, Luc	X	
Lessard, Roch		
St-Onge, Richard	X	

Richelieu

	présence	absence
Gauthier, Steve	X	
Martel, Luc	X	

Saguenay-Lac-Saint-Jean

	présence	absence
Maltais, Marc		
Tremblay, Yvan		

Sept-Îles

	présence	absence
Boulay, Yves-Aimé		
Roy, Robert		